

0041227340663

MISSION PERMANENTE DE TUNISIE

AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE

ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EN SUISSE

البعثة الدائمة للجمهورية التونسية
لدى مكتب الأمم المتحدة بجنيف
والمنظمات الدولية بسويسرا

N° 0024

La Mission Permanente de Tunisie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des Institutions Spécialisées en Suisse présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, Comité des Droits de l'Enfant et en référence au Rapport initial de la Tunisie sur l'application du Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'enfant concernant l'implication des enfants dans les conflits armés, a l'honneur de Lui communiquer, ci-après, la liste des membres de la Délégation tunisienne devant prendre part, le 27 janvier 2009 au Palais Wilson, à la présentation dudit protocole :

M. Ridha KHEMAKHEM, Coordonnateur Général pour les Droits de l'Homme, Ministère de la Justice et des droits de l'homme, Chef de Délégation ;

M. Mohamed CHAGRAOUI, Directeur de l'Unité des Droits de l'Homme, Ministère des Affaires Etrangères ;

Colonel Marouan BOUGUERRA, Conseiller juridique près du Ministre de la Défense Nationale, Ministère de la Défense Nationale ;

Mme Aïda GHORBEL, Déléguée Générale pour la protection de l'enfance, Ministère des Affaires de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées ;

La Mission Permanente de Tunisie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse saisit cette opportunité pour renouveler au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, Comité des Droits de l'Enfant, les assurances de sa haute considération.



Genève, le 23 janvier 2009

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies,
Comité des Droits de l'Enfant
Palais des Wilson
Genève
Fax : 022 917 90 29